

Dans l'Ouest, l'état des cours d'eau s'est dégradé



Une foule d'indicateurs ont été passés en revue pour mesurer l'état des rivières, étangs, eaux côtières, nappes phréatiques. Ce bilan exhaustif piloté par l'Agence de l'eau, un établissement public, révèle une dégradation préoccupante sur plusieurs points.

Ouest-France

Environnement. Tous les six ans, la France doit évaluer l'état de ses rivières, étangs et nappes phréatiques. En Bretagne et dans les Pays de la Loire, les améliorations réclamées par l'Europe ne sont pas là. Pire, la situation s'est aggravée.

Glen Recourt

En France, la majorité des rivières, étangs, nappes phréatiques et eaux côtières devront être en bon état en 2027. Un objectif fixé dès l'an 2000 par l'Europe et qui, en Bretagne et Pays de la Loire notamment, ne sera pas tenu. Pire, les deux régions s'en éloignent comme le révèlent les chiffres dévoilés hier.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a passé au crible toutes les eaux stockées en sous-sol ou circulant en surface. Un bilan complet que l'établissement public n'avait pas effectué depuis 2019. Combien de poissons y vivent ? Quelle est la quantité d'eau disponible ? Quels polluants y sont détectés ? Tout est mesuré pour en déterminer l'état écologique et chimique. Une note est attribuée : de « **très bon** » à « **mauvais** » en passant par « **bon** », « **moyen** » et « **médiocre** » .

Des reculs et de nombreux « signaux d'alerte »

Premier enseignement : en 2017, 23,7 % de tous les cours d'eau étaient en bon voire en très bon état écologique. Ce chiffre tombe à 21,4 % aujourd'hui. « **On investit pourtant beaucoup, de nombreux projets sont menés mais ça ne suffit pas. Ces résultats sont évidemment décevants** », commente le président du comité de bassin Loire-Bretagne Thierry Burlot.

Plusieurs autres « **signaux d'alerte** » révèlent une situation dégradée. Le niveau des pollutions des lacs ou étangs, par exemple : 85 % étaient considérés en bon état en 2019. Six ans après, ils ne sont plus que 45 %.

Les eaux souterraines également, qui « **sous l'effet des nitrates et pesticides** » liés à l'activité agricole, sont touchées. 57 % sont aujourd'hui en bon état. C'était 64 % voilà six ans. « **Il y a de plus en plus de substances qu'on trouve dans les eaux. Cela ne veut pas dire qu'elles n'étaient pas là depuis longtemps. Mais c'est simple : plus on cherche, plus on trouve** », poursuit Thierry Burlot. Les polluants éternels et les métabolites de pesticides en sont l'illustration.

Des effets exacerbés par le réchauffement climatique

De fait, les ressources mobilisables pour la population ou pour l'économie sont moins importantes. Une situation aggravée par le réchauffement climatique « **qui accroît de manière exponentielle le risque, notamment là où le débit est faible** », selon le directeur général de l'Agence de l'eau Loïc Obled. L'est de la Bretagne, où la pluviométrie est deux fois moins importante qu'à l'ouest, est particulièrement vulnérable. Même chose pour la Vendée.

Ces résultats ne sont qu'une « **photographie** », prévient Loïc Obled, qui ne veut pas nourrir une forme d'abattement. Les politiques publiques peuvent porter leurs fruits. L'état chimique des cours d'eau s'est par exemple amélioré. Le cas des nitrates aussi, pour lesquels des normes ont été fixées, a permis d'en réduire significativement les concentrations, principalement en Bretagne. Thierry Burlot nuance : « **C'est vrai que les efforts ont payé mais nous sommes à un palier. Pour régler la question des algues vertes, les scientifiques nous le disent, il faudra aller beaucoup plus loin.** »

Pour Loïc Obled, compte tenu de la gravité de la situation, la question de l'eau mérite une mobilisation générale en actionnant tous les leviers. L'urbanisme, le tourisme, l'industrie et l'agriculture évidemment, principal facteur dégradant de la qualité de l'eau en Bretagne. « **Collectivement, il faut comprendre que le changement climatique nous met dos au mur.** »

Pour régler la question des algues vertes, les scientifiques nous le disent, il faudra aller beaucoup plus loin.

thierry bURLLOT, président du comité de bassin Loire-Bretagne